CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E79693** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 97 B 46

Siret : 410 740 617 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4303458

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/248963

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/248963

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/03/2026

Raison sociale : GIRARD JEAN-MARIE - MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTE

RUE DE VILLERS SOUS CHALAMONT
25270 VILLENEUVE D'AMONT

Téléphone : 03 81 89 50 87 **Fax :**

Portable : 06 74 35 09 86

Responsabilité légale :
GIRARD JEAN-MARIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://menuiserie-girard.fr/

E-mail : sarl@menuiseriegirard.fr

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 900 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	31	04/06/2024
3551	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante)		24/04/2024
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	31	21/02/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 10:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E79693** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997
Forme juridique : SARL
Capital : 45 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 97 B 46

Siret : **410 740 617 00015**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 4303458

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/248963

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/248963

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/03/2026

Raison sociale : **GIRARD JEAN-MARIE - MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTE**

RUE DE VILLERS SOUS CHALAMONT
25270 VILLENEUVE D'AMONT

Téléphone : 03 81 89 50 87 **Fax :**
Portable : 06 74 35 09 86

Site Internet : http://menuiserie-girard.fr/
E-mail : sarl@menuiseriegirard.fr

Responsabilité légale :
GIRARD JEAN-MARIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2024
3551	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante) Mention RGE	24/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 10:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.